



Redressement professionnel infirmier libéral

Par **DOUDOU 07310**, le **06/11/2014** à **16:20**

Bonjour je suis infirmier libéral depuis 33ans, et depuis 9 ans je ne fais que des remplacements en Ardèche. Tout allait bien jusqu'à l'année dernière où j'ai eu un redressement de la part de l'urssaf. Bref, je n'arrive plus a faire face à toutes mes charges sociales, et personnelles. J'aimerais que vous me conseilliez pour entamer une procedure de redressement professionnel.

Que signifie mon actif?